

# RAPPORT TRIMESTRIEL

# 2014



Deuxième trimestre terminé le 28 juin 2014

**NEWLOOK**  
lunetterie eyewear

Pour le trimestre terminé le 28 juin 2014

À nos actionnaires

Nous sommes heureux d'annoncer un chiffre d'affaires record de 35,1 millions \$ et un BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> record de 8,3 millions \$ pour le deuxième trimestre terminé le 28 juin 2014. Ces montants représentent respectivement une augmentation de 47 % et 61 % par rapport à l'année dernière. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'ajout des 65 magasins de Vogue Optical en décembre dernier et à l'ajout de six autres magasins depuis le début du deuxième trimestre de 2013. Les commandes de vente des magasins comparables<sup>(2)</sup> ont diminué de 3,2 % par rapport à l'excellente performance du deuxième trimestre de 2013.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de 3,1 millions \$ était en hausse de 14,4 % par rapport à celui de l'année dernière, reflétant l'ajout de Vogue Optical et des frais de développement ponctuels nets de 0,4 million \$ reliés à des acquisitions à venir et inscrites au cours du trimestre. Le bénéfice net par action<sup>(3)</sup> de 0,24 \$ se compare à celui de 0,26 \$ l'année dernière. Ceci reflète l'impact des frais de développement ponctuels pour des acquisitions futures ainsi que l'émission de 2,2 millions d'actions en décembre 2013 pour financer l'acquisition de Vogue Optical. Sans les frais ponctuels, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> par action<sup>(3)</sup> était de 0,27 \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les variations du fonds de roulement) ont atteint le chiffre record de 7,6 millions \$, soit 0,59 \$ par action<sup>(3)</sup> au deuxième trimestre de 2014 par rapport à 5 millions \$, soit 0,48 \$ l'année dernière.

#### *Résultats de la période cumulative*

Le chiffre d'affaires et la BAIIA ajusté ont atteint 66,9 millions \$ et 13,3 millions \$ respectivement, ce qui représente des augmentations de 51 % et 63 % par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net cumulatif de 4,1 millions \$ a augmenté de 2,1 % par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net par action était de 0,31 \$ par rapport à 0,38 \$ l'année dernière, ce qui reflète les frais ponctuels d'acquisition à venir encourus au deuxième trimestre ainsi que les actions additionnelles émises en décembre 2013. Sans les frais ponctuels, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> par action<sup>(3)</sup> pour la période cumulative était de 0,34 \$ par action.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les variations du fonds de roulement) ont augmenté de façon significative, passant de 8,0 millions l'an dernier \$ à 12,5 millions \$, soit de 0,76 \$ à 0,96 \$ par action.

Les détails sur la performance financière et de l'exploitation de New Look sont présentés dans les états financiers et le rapport de gestion ci-joints.

#### *Événements postérieurs à la date du bilan*

Postérieurement à la fin du trimestre, New Look a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour faire l'acquisition d'actifs liés à l'entreprise d'optique opérant sous la bannière Greiche & Scaff pour un prix d'achat de 17,75 millions \$, sujet à des ajustements habituels. Fondée en 1976, Greiche & Scaff est devenue au fil des ans une entreprise bien établie et reconnue comme détaillant dans le marché de l'optique au Québec. Les actifs et l'entreprise qui seront acquis par New Look comprennent 49 magasins au Québec, dont 42 se situent dans la grande région de Montréal, ainsi qu'un laboratoire de fabrication de lentilles situé à Montréal. Le chiffre d'affaires des douze derniers mois terminés en mars 2014 s'est élevé à environ 30,7 millions \$. L'acquisition est prévue être complétée vers le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

#### *Dividende trimestriel*

Le 5 août 2014, considérant les flux de trésorerie élevés provenant de l'exploitation pour le trimestre, le conseil d'administration de New Look a approuvé le versement de dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payables le 30 septembre 2014 aux actionnaires inscrits au 23 septembre 2014. New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New look, ont régulièrement payé un dividende ou une distribution depuis mai 2005.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes implanté en 2014. Jusqu'à nouvel avis, il s'agit de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire voulant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier. Au 30 juin 2014, les actionnaires détenant 10 134 946 actions ont participé à ce régime.

Pour le trimestre terminé le 28 juin 2014

## *Progression de notre plan de développement*

L'intégration de Vogue a progressé comme prévu avec le partage des meilleurs pratiques et la mise à profit du pouvoir d'achat combiné des deux entreprises. Notre plan d'expansion stratégique a fait de considérables progrès au cours du trimestre par l'annonce postérieure à celui-ci d'une entente conclue pour acquérir Greiche & Scaff. Ceci consolidera notre position de leader dans le marché de l'optique au Québec.

Nous poursuivons notre stratégie d'accroissement de notre part de marché par l'augmentation de l'achalandage dans nos magasins, le développement de notre équipe d'optométristes et d'opticiens, l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants et en profitant des opportunités d'acquisitions. L'expansion du réseau de magasins par croissance interne ou acquisitions est une priorité constante. De plus, la société surveille étroitement les développements stratégiques dans l'industrie canadienne de l'optique.

**Martial Gagné, FCPA, FCMA**  
Président  
Lunetterie New Look Inc.

**Antoine Amiel**  
Vice-président du conseil  
Lunetterie New Look Inc.

- 1) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques « BAIIA ajusté » et « Bénéfice net et bénéfice net ajusté » du rapport de gestion pour la conciliation du bénéfice net à ces mesures. New Look croit que le BAIIA ajusté est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation et que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile entendu que les frais connexes d'acquisition ont varié de manière importante par rapport à l'année dernière. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*
- 2) Les magasins comparables sont ceux ouverts par New Look et Vogue Optical avant 2013. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lors de la livraison des biens aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de vente, qu'elles soient livrées ou non.*
- 3) Les montants par action sont calculés sur une base diluée.*

# Rapport de gestion 2014



Deuxième trimestre terminé le 28 juin 2014

**NEWLOOK**  
lunetterie eyewear

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## FAITS SAILLANTS

Les faits saillants du deuxième trimestre et de la période de 26 semaines terminés le 28 juin 2014 comparés à ceux des périodes correspondantes de 2013 sont les suivants :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
Chiffre d'affaires	35 122 \$	23 967 \$	66 932 \$	44 265 \$
Écart	47%		51%	
BAlIA ajusté <sup>(a)</sup>	8 282 \$	5 148 \$	13 316 \$	8 183 \$
Écart	61%		63%	
% du chiffre d'affaires	23,6%	21,1%	19,9%	18,3%
Par action (diluées)	0,63 \$	0,49 \$	1,02 \$	0,78 \$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	3 098 \$	2 709 \$	4 101 \$	4 017 \$
Écart	14,4%		2,1%	
Bénéfice net par action				
De base	0,24 \$	0,26 \$	0,32 \$	0,39 \$
Dilué	0,24 \$	0,26 \$	0,31 \$	0,38 \$
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires <sup>(a)</sup>	3 463 \$	2 774 \$	4 466 \$	4 082 \$
Écart	24,8%		9,4%	
Par action (diluées)	0,27 \$	0,26 \$	0,34 \$	0,39 \$
Liquidités provenant de l'exploitation avant les variations nettes du fonds de roulement	7 633 \$	5 014 \$	12 461 \$	8 004 \$
Par action (diluées)	0,59 \$	0,48 \$	0,96 \$	0,76 \$
Dépenses en immobilisations <sup>(b)</sup>	1 327 \$	9 159 \$	2 576 \$	10 076 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période <sup>(c)</sup>	(4 704 \$)	3 646 \$	(5 475 \$)	3 147 \$
Dividende par action <sup>(d)</sup>	0,15 \$	0,15 \$	0,30 \$	0,30 \$
Total des dividendes <sup>(d)</sup>	1 912 \$	1 561 \$	3 830 \$	3 121 \$
Nombre de magasins <sup>(e)</sup>			141	76
Écart des commandes de vente des magasins comparables <sup>(f)</sup>	(3,2%)		(1,4%)	
Frais connexes d'acquisition d'entreprises	500	89	500	89

a) Le BAlIA, le BAlIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux rubriques *BAlIA ajusté* et *Bénéfice net et bénéfice net ajusté* ci-dessous pour les définitions et conciliations au bénéfice net.

b) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise à charge de dettes, soldes de prix d'achat, ou actions. Se référer à la rubrique *Situation de la trésorerie* pour une conciliation des investissements dans les actifs à long terme et leur financement.

c) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme et de l'emprunt bancaire à court terme à payer, en sus de la trésorerie.

d) Les montants de dividendes mentionnés ci-dessus réfèrent aux montants déclarés dans les périodes.

e) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois s'explique principalement par l'acquisition de Vogue Optical et de ses 65 magasins.

f) Se référer à la rubrique *Résultats d'exploitation / Chiffre d'affaires* pour les commentaires sur la façon dont la direction mesure la performance des magasins comparables.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Lunetterie New Look inc. (« New Look »), de ses filiales et des entités sur lesquelles New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à en influencer le rendement sans en détenir d'actions (New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble identifiées comme la « société »). La principale filiale de New Look est Vogue Optical Group inc. (« Vogue »).

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période terminée le 28 juin 2014 et des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013.

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur New Look sont disponibles sur le site Web newlook.ca. Les documents d'information continue de New Look, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les formulaires de procuration, les circulaires d'information, la déclaration d'acquisition d'entreprise concernant l'acquisition des actifs et activités de Vogue Optical inc. et les divers communiqués de presse émis par New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web sedar.com.

## VUE D'ENSEMBLE DU DEUXIÈME TRIMESTRE

À la lecture du tableau des *Faits saillants*, nous notons une augmentation importante du chiffre d'affaires (47 %), du BAIIA ajusté (61 %), du bénéfice net attribué aux actionnaires (14,4 %) ainsi que du flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (0,11 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013. Ces importantes variations reflètent l'acquisition de l'entreprise de Vogue Optical inc. en décembre dernier. Le bénéfice net par action a diminué de 0,02 \$ par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière principalement en raison de la comptabilisation de coûts nets d'acquisition de 0,4 million \$ en 2014 et l'émission d'actions pour financer l'acquisition de Vogue en décembre dernier. Les faits saillants du deuxième trimestre incluent les points suivants :

- Il s'agit du deuxième trimestre complet consolidant les résultats de Vogue Optical depuis son acquisition en décembre 2013.
- L'implantation du plan pour exploiter les secteurs où il serait possible d'accroître l'efficacité en combinant Vogue et New Look progresse normalement.
- Postérieurement à la fin du trimestre, New Look a conclu une entente pour faire l'acquisition des actifs liés à l'entreprise Greiche & Scaff, y compris des magasins et un laboratoire de fabrication de lentilles, pour 17,75 millions \$.
- Un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A a été versé.
- Un régime de réinvestissement de dividendes était en vigueur pour le dividende payable le 30 juin 2014.

La société poursuit ses efforts pour rechercher des opportunités d'expansion au Québec, dans les Provinces Maritimes, dans l'est de l'Ontario et le reste du Canada.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 28 juin 2014, la société comptait deux bannières principales : New Look et Vogue Optical. L'ensemble du réseau est composé de 141 magasins, spécialisés dans les produits et services d'optique, presque exclusivement détenus par la société. Les magasins sont principalement situés au Québec et dans les Provinces Maritimes : Québec (68), Nouveau-Brunswick (21), Nouvelle-Écosse (21), Terre-Neuve et Labrador (15), Île-du-Prince-Édouard (5), Ontario (8), Saskatchewan (2) et la Colombie Britannique (1). La société exploite un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques et un centre de distribution à Ville Saint-Laurent, Québec, ainsi qu'un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

## APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés résumés de New Look pour l'exercice terminé le 28 juin 2014 ont été approuvés par le conseil d'administration le 5 août 2014 sur la recommandation du comité d'audit.

## MÉTHODES COMPTABLES

Pour la période terminée le 28 juin 2014, les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société sont conformes aux politiques et méthodes de calcul décrites dans les états financiers consolidés et audités de 2013.

## Exposé-sondage sur les baux

En mai 2013, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) a émis un exposé-sondage révisé sur les baux. Le principal objectif de cet exposé-sondage est de présenter les baux au bilan : les locataires comptabiliseraient ainsi un droit d'utilisation en tant qu'actif et un passif de location. La direction suit de près le développement de cet exposé-sondage car son application aurait un impact important sur les états financiers de la société. L'IASB n'a pas encore proposé de date d'entrée en vigueur.

## AJUSTEMENT RÉTROSPECTIF DE CHIFFRES DE 2013

La répartition du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical inc., acquis en décembre 2013, décrite dans les états financiers consolidés de 2013, était et demeure sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles. L'application de clauses comprises dans la convention d'achat, notamment une clause d'ajustement de prix, a engendré une nouvelle répartition du prix d'achat au premier trimestre de 2014. L'information financière de 2013 a été révisée, entendu que les normes comptables (IFRS 3) requièrent l'application rétrospective d'un prix d'achat révisé survenant au cours d'une période d'évaluation, c'est-à-dire à l'intérieur d'un an suivant la date d'acquisition. En conséquence, le bénéfice net de 2013 a diminué de 209 000 \$ et le bénéfice net par action de 0,02 \$. Plus d'information est disponible à la note 7 des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2014.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2014 a augmenté de 47 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'année dernière. Cette augmentation est principalement attribuable à l'ajout de 65 magasins en décembre dernier à la suite de l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc. Les autres ajouts de magasins ayant contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires comprennent l'acquisition de deux cliniques indépendantes, l'ouverture de deux magasins et la réalisation de deux ententes commerciales avec des affiliés depuis le début du deuxième trimestre de 2013.

La période cumulative de 26 semaines terminée le 28 juin 2014 a aussi bénéficié de l'ajout de magasins depuis le début de 2013, la résultante étant un chiffre d'affaires de 66,9 millions \$, en hausse de 51 % par rapport à la période correspondante de 2013.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque le bien est livré au client. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes. En conséquence, à compter de l'exercice financier de 2014, la direction présente la variation de la performance des magasins comparables en se basant sur les commandes de ventes. Ces dernières ont diminué de 3,2 % au deuxième trimestre de 2014 et de 1,4 % pour la période cumulative terminée le 28 juin 2014 par rapport à l'année dernière. Les magasins comparables sont ceux ouverts avant 2013, incluant ceux de Vogue.

### Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 juin 2014 peuvent être comparés à ceux des périodes correspondantes de 2013 de la façon suivante :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	35 122	23 967	66 932	44 265
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	7 158	5 216	14 105	9 620
<i>% du chiffre d'affaires</i>	20,4%	21,8%	21,1%	21,7%
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	10 980	7 013	22 061	13 406
<i>% du chiffre d'affaires</i>	31,3%	29,3%	33,0%	30,3%
Rémunération à base d'actions	143	81	289	106
Autres frais d'exploitation	9 266	6 647	17 998	13 094
<i>% du chiffre d'affaires</i>	26,4%	27,7%	26,9%	29,6%
Total des frais d'exploitation	27 547	18 957	54 453	36 226
<i>% du chiffre d'affaires</i>	78,4%	79,1%	81,4%	81,8%
Radiation de stocks inclus dans les matériaux utilisés	32	30	65	60
Frais connexes d'acquisitions inclus dans les autres frais d'exploitation	500	89	500	89

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. La société a établi des plans lui permettant de bénéficier de son pouvoir d'achat découlant de ses activités à grande échelle. Cependant, la diminution de la valeur du dollar canadien depuis le début de 2013 par rapport au dollar américain et l'euro, devises utilisées en partie pour les achats de la société, a eu un impact négatif sur le coût des matériaux.

La rémunération du personnel inclut les salaires, les bonifications, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. D'autres employés sont affectés au laboratoire, au centre de distribution et au siège social. Le pourcentage de la rémunération du personnel par rapport au chiffre d'affaires a augmenté au deuxième trimestre et au cours de la période cumulative de 2014 par rapport à l'année dernière en raison de la consolidation du réseau de Vogue, lequel est composé de magasins plus petits ayant un ratio plus élevé de dépenses en rémunération par rapport au chiffre d'affaires.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, du laboratoire, du centre de distribution et du siège social, les frais généraux et de ventes des magasins de même que les dépenses de marketing et d'administration générale. Ces dernières comprennent des frais connexes aux acquisitions d'entreprises beaucoup plus élevés en 2014 (500 000 \$) qu'en 2013 (89 000 \$). Malgré cela, le ratio des frais d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires a diminué au deuxième trimestre par rapport à l'année dernière, reflétant ainsi les coûts d'exploitation inférieurs des magasins de Vogue, lesquels sont maintenant consolidés dans les frais d'exploitation de la société, ainsi que d'autres synergies d'opération.

La rémunération à base d'actions a augmenté au deuxième trimestre et la période cumulative par rapport à l'an dernier entendu que les nouvelles options attribuées au fil des années ont une plus grande valeur.

L'analyse des charges d'amortissement est présentée séparément.

## BAIIA ajusté

New Look définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le BAIIA ajusté est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS. Le bénéfice net, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont conciliés comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	3 112	2 721	4 141	4 036
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	2 199	1 127	4 311	2 214
Frais financiers, nets des revenus d'intérêt	911	93	2 172	183
Impôts	1 353	1 069	1 855	1 606
BAIIA	7 575	5 010	12 479	8 039
Rémunération à base d'actions	143	81	289	106
Perte (gain) sur la variation de la valeur des contrats de change	64	(32)	48	(51)
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	500	89	500	89
BAIIA ajusté	8 282	5 148	13 316	8 183
<i>Écart en \$</i>	3 134		5 133	
<i>Écart en %</i>	61%		63%	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	23,6%	21,1%	19,9%	18,3%
Par action (dilué)	0,63	0,49	1,02	0,78

Le BAIIA ajusté a significativement augmenté de 3,1 millions \$, soit 61 %, au deuxième trimestre de 2014 par rapport à l'année dernière. Il représentait aussi 23,6 % du chiffre d'affaires par rapport à 21,1 % l'an dernier. Ceci reflète la croissance des revenus et des économies d'échelle qui ont entraîné un plus haut pourcentage du ratio du BAIIA ajusté par rapport au chiffre d'affaires, malgré la comptabilisation de frais connexes aux acquisitions d'entreprises de 0,5 million \$ au deuxième trimestre de 2014.

## Amortissement

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement de crédits d'impôt à l'investissement	1 500	903	2 863	1 764
Amortissement des actifs incorporels	699	224	1 448	450
	2 199	1 127	4 311	2 214



Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

L'augmentation des amortissements par rapport à l'année dernière, au deuxième trimestre et la période cumulative, reflète l'ajout d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels en lien avec les acquisitions d'entreprises, les ouvertures de magasins, l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent, l'ajout d'équipement pour le laboratoire, la rénovation de magasins et l'ajout d'équipement optique dans les magasins, le tout réalisé en 2013 et 2014.

## Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers et des revenus d'intérêts pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 juin 2014 par rapport aux périodes correspondantes de 2013 :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	806	89	1 597	168
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	55	12	121	
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	93		195	
Variation de la valeur juste du swap d'intérêts	(20)		262	
Autres frais financiers	(2)		36	30
Revenus d'intérêts	(21)	(8)	(39)	(15)
<b>Frais financiers, nets des revenus d'intérêts</b>	<b>911</b>	<b>93</b>	<b>2 172</b>	<b>183</b>

Les frais d'intérêts sur la dette à long terme ont augmenté en 2014 par rapport à 2013 avec la hausse du niveau de la dette, principalement en raison de l'acquisition de Vogue. Les coûts engagés en 2013 relativement à l'émission de la dette ont été différés et sont amortis sur la durée de la dette.

La nouvelle structure du capital a eu un impact sur le coût moyen de financement, lequel était de 6,46 % au 28 juin 2014, en tenant compte des règlements ponctuels en vertu des contrats de swap d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission différés par rapport à 3,33 % l'année dernière. Au 28 juin 2014, la dette à long terme est composée d'un emprunt de 43,8 millions \$ sur un crédit à terme pour acquisitions et d'un emprunt de 15 millions \$ auprès d'une société de capital de développement.

Afin de limiter l'effet d'une augmentation des taux d'intérêts, la direction a conclu une entente de swap de façon à échanger le taux variable contre un taux fixe sur 50 % du solde de la dette sur le crédit à terme pour acquisitions. La variation de la juste valeur de ce swap représente un gain de 20 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2014 et une dépense de 262 000 \$ pour la période cumulative de 2014. Au 28 juin 2014, environ 90 % du coût de financement de la dette à long terme était fixe pour les quatre prochaines années.

## Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés en ces devises ainsi que les variations de valeur des contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 28 juin 2014 étaient les suivantes :

	CAD
Trésorerie en USD	44
Comptes fournisseurs en USD	491
Comptes fournisseurs en EUR	137
Contrats de change en USD (passifs)	30

Les pertes nettes liés à l'utilisation de devises et de contrats de change, incluant les variations de valeur de ces contrats, était respectivement de 83 000 \$ et 74 000 \$ pour le deuxième trimestre et la période cumulative terminés le 28 juin 2014.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour les douze prochains mois. Au 28 juin 2014, des contrats de change pour l'achat de 1 300 000 \$ US à un taux moyen de 1,0995 CAD étaient en cours, alors que le cours au comptant était à 1,067 CAD. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les changements de juste valeur des contrats de change sont comptabilisés dans les résultats.

## Impôts

Sur une base cumulative, la charge d'impôts représentait un taux de 30,9 % (28,7 % pour toute l'année 2013) du bénéfice avant impôts alors que le taux statutaire d'imposition fédéral et provincial combiné est d'environ 27,5 % (26,9 % en 2013). La différence de taux découle de dépenses non déductibles et des ajustements concernant des années antérieures. La charge d'impôts pour 2013 est principalement composée d'impôts différés, ce qui reflète l'utilisation de pertes fiscales et de crédits d'impôt reportés.

Tel que mentionné à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés du deuxième trimestre terminé le 28 juin 2014, New Look a reçu en avril une lettre des autorités fiscales annonçant leur intention de contester certains attributs fiscaux provenant de la conversion de New Look en société par actions en mars 2010. New Look est confiante dans la justesse de la position prise dans ses déclarations de revenus et des conséquences fiscales attendues de la conversion. Elle défendra fermement sa position lors du processus administratif et, au besoin, devant les tribunaux. L'aboutissement de cette affaire pourrait prendre plusieurs années et, entre-temps, on s'attend à ce qu'il n'aura pas d'incidence sur les opérations de la société et ses plans actuels de développement.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté du deuxième trimestre et de la période cumulative terminés le 28 juin 2014 et ceux des périodes correspondantes de 2013 se comparent comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	3 098	2 709	4 101	4 017
Frais connexes aux acquisitions	500	89	500	89
Impôts liés	(135)	(24)	(135)	(24)
<b>Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires</b>	<b>3 463</b>	<b>2 774</b>	<b>4 466</b>	<b>4 082</b>
<b>Analyse du bénéfice net attribué aux actionnaires</b>				
Écart en \$	389		84	
Écart en %	14,4%		2,1%	
% du chiffre d'affaires	8,8%	11,3%	6,1%	9,1%
Montant par action				
De base	0,24	0,26	0,32	0,39
Dilué	0,24	0,26	0,31	0,38
<b>Analyse du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires</b>				
Écart en \$	689		384	
Écart en %	24,8%		9,4%	
% du chiffre d'affaires	9,9%	11,6%	6,7%	9,2%
Montant par action				
De base	0,27	0,27	0,35	0,39
Dilué	0,27	0,26	0,34	0,39

Le bénéfice net attribué aux actionnaires a augmenté de 14,4 % au deuxième trimestre par rapport à l'année dernière. Ceci reflète l'augmentation du BAIIA suite à l'acquisition de Vogue de même que les charges supplémentaires d'amortissement et de frais financiers, et les frais nets connexes aux acquisitions de 0,4 million \$ comptabilisés en 2014. Ces charges additionnelles ainsi que l'émission de 2,2 millions d'actions en décembre dernier dans le cadre du financement de l'acquisition de Vogue se répercutent aussi dans le bénéfice par action, lequel a diminué de 0,02 \$ (de base et dilué) au cours du deuxième trimestre de 2014 par rapport à celui de 2013. Le bénéfice net par action de 0,24 \$ pour le deuxième trimestre était beaucoup plus élevé que le montant de 0,08 \$ déclaré au trimestre précédent. De plus, lorsque l'on considère le bénéfice net ajusté pour annuler l'impact des frais connexes aux acquisitions, le bénéfice net ajusté par action, sur une base diluée, est de 0,27 \$ pour le deuxième trimestre de 2014 par rapport à 0,26 \$ l'année dernière.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure financière normalisée selon les IFRS et, par conséquent, ne peut être comparé à des mesures similaires employées par d'autres entreprises. New Look croit que le BAIIA ajusté fournit de l'information utile entendu que les frais connexes d'acquisition d'entreprises ont varié de façon importante par rapport aux années précédentes.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	Juin		Mars		Décembre		Septembre		4 trimestres	
	2014 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2014 <sup>(a)</sup> 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2013 <sup>(b)</sup> 13 sem. \$	2012 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2012 13 sem. \$	2014 52 sem. \$	2013 52 sem. \$
Chiffre d'affaires	35 122	23 967	31 810	20 298	25 596	20 888	21 110	20 032	113 638	85 185
% du chiffre d'affaires des quatre trimestres	30,9%	28,1%	28,0%	23,8%	22,5%	24,5%	18,6%	23,5%	100%	100%
BAIIA ajusté <sup>(c)</sup>	8 282	5 148	5 034	3 084	4 428	4 959	3 169	3 361	20 913	16 552
% du chiffre d'affaires	23,6%	21,5%	15,8%	15,2%	17,3%	23,7%	15,0%	16,8%	18,4%	19,4%
Par action (dilué) <sup>(d)</sup>	0,63	0,49	0,39	0,29	0,39	0,46	0,30	0,33	0,00	1,58
Bénéfice net attribué aux actionnaires	3 098	2 709	1 003	1 308	1 112	2 160	1 111	1 194	6 324	7 371
Par action (de base) <sup>(d)</sup>	0,24	0,26	0,08	0,13	0,10	0,21	0,11	0,12	0,53	0,71
Par action (dilué) <sup>(d)</sup>	0,24	0,26	0,08	0,12	0,10	0,21	0,10	0,12	0,00	0,71
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires	3 463	2 774	1 003	1 308	1 778	2 160	1 162	1 194	7 407	7 436
Par action (dilué) <sup>(d)</sup>	0,27	0,26	0,08	0,12	0,16	0,20	0,11	0,12	0,00	0,71
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	7 633	5 014	4 828	2 990	3 800	4 603	3 008	3 292	19 269	15 899
Par action (dilué) <sup>(d)</sup>	0,59	0,48	0,37	0,28	0,33	0,44	0,28	0,32	1,57	1,52
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

a) Le premier trimestre de 2014 était le premier trimestre complet consolidant l'exploitation de Vogue.

b) Les données financières du trimestre terminé en décembre 2013 ont été révisées afin de refléter l'ajustement rétrospectif de la répartition révisée du prix d'achat des actifs acquis de Vogue Optical inc. en décembre 2013.

c) Se référer à la rubrique *BAIIA ajusté* pour la définition qui a été appliquée rétrospectivement à tous les trimestres contenus dans le tableau.

d) Les montants par action pour une période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

Le chiffre d'affaires, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie avant les variations nettes du fonds de roulement ont augmenté dans la période de quatre trimestres se terminant le 28 juin 2014 par rapport à la période de quatre trimestres précédente, reflétant ainsi l'impact des acquisitions d'entreprises faites en 2013. Le bénéfice net et le bénéfice net par action n'ont pas suivi la même tendance compte tenu des frais d'acquisition de 1,1 million \$ et de 0,5 million \$ engagés respectivement au quatrième trimestre de 2013 et au deuxième trimestre de 2014, de même que des charges supplémentaires d'amortissement et de frais financiers engagés depuis l'acquisition de Vogue en décembre 2013.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Le tableau suivant montre les principaux éléments du flux de trésorerie pour les deuxièmes trimestres et les périodes cumulatives terminés le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013 :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>7 633</b>	<b>5 014</b>	<b>12 461</b>	<b>8 004</b>
<i>Par action (dilué)</i>	<i>0,59</i>	<i>0,48</i>	<i>0,96</i>	<i>0,76</i>
Variation nette du fonds de roulement	1 042	979	809	1 062
<b>Entrées de liquidités provenant de l'exploitation</b>	<b>8 675</b>	<b>5 993</b>	<b>13 270</b>	<b>9 066</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Paiement en espèces d'acquisitions d'entreprises		(5 300)		(5 300)
Achats d'immobilisations corporelles	(1 134)	(1 076)	(2 373)	(1 950)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(95)	(105)	(257)	(392)
Acquisition d'autres actifs incorporels	(155)	(421)	(165)	(464)
Remboursement d'un prêt (prêt)	10	(800)	10	(800)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 374)</b>	<b>(7 702)</b>	<b>(2 785)</b>	<b>(8 906)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Variation des emprunts bancaires	(4 875)		(3 424)	
Variation des avances et acceptations bancaires en vertu d'un crédit rotatif		4 000		4 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(1 125)	(50)	(1 125)	(131)
Émission d'actions à la suite d'exercice d'options		28	286	28
Dividendes versés	(1 912)	(1 561)	(3 830)	(3 121)
Incitatifs à la location	90		144	
Remboursement de prêts pour l'achat d'action	120		120	
Intérêts et frais financiers payés	(847)	(96)	(1 730)	(186)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(8 549)</b>	<b>2 321</b>	<b>(9 559)</b>	<b>590</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 248)	612	926	750
Trésorerie au début	2 517	1 672	343	1 534
Trésorerie à la fin	1 269	2 284	1 269	2 284

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les liquidités provenant de l'exploitation, avant les variations nettes du fonds de roulement, ont augmenté substantiellement de 2,6 millions \$ au deuxième trimestre de 2014 et de 4,5 millions \$ pour la période cumulative par rapport à l'année dernière, reflétant ainsi des entrées de liquidités supplémentaires provenant de l'ajout des magasins de Vogue et d'autres ajouts de magasins en 2013. Sur une base diluée, ces entrées de liquidités représentent 0,59 \$ par action au deuxième trimestre, comparativement à 0,48 \$ l'année dernière. Elles représentent 0,96 \$ pour la période cumulative par rapport à 0,76 \$ l'an dernier.

Des liquidités ont aussi été générées (ou utilisées) par les variations suivantes des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	1 193	(264)	592	(149)
Diminution (augmentation) des crédits d'impôt à recevoir		111		158
Diminution (augmentation) des stocks	452	(411)	(290)	(601)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	47	90	29	(211)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	(650)	1 453	478	1 865
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 042	979	809	1 062

Au deuxième trimestre, le recouvrement de taxes de vente et le recouvrement de montants découlant de l'acquisition de Vogue expliquent en grande partie la diminution des comptes débiteurs. Les autres variations des éléments hors caisse du fonds de roulement reflètent des variations normales d'un trimestre à l'autre.

## Activités d'investissement

Les investissements faits au cours du deuxième trimestre de 2014 concernent principalement la rénovation de magasins ainsi que la mise à jour continue d'équipement. Les chiffres cumulatifs incluent aussi des coûts liés à l'ouverture d'un magasin à Chambly, Québec, ainsi que l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent.

Le remboursement de soldes de prix d'achat concerne des acquisitions d'entreprises faites au cours des années antérieures.

Le tableau suivant concilie les investissements dans les actifs à long terme et leur financement :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Actifs ajoutés par regroupements d'entreprises		6 862		6 862
Achat d'immobilisations corporelles	1 134	1 076	2 373	1 950
Achat d'actifs incorporels	193	421	203	464
Prêt		800		800
Total des dépenses en immobilisations	1 327	9 159	2 576	10 076
Soldes de prix d'achat	38	408	38	408
Passifs d'impôts différés		395		395
Paiement en actions de New Look		300		300
Part ne donnant pas le contrôle d'une filiale acquise		459		459
Paiement en espèces	1 289	7 597	2 538	8 514
Total du financement des dépenses en immobilisations	1 327	9 159	2 576	10 076

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## Activités de financement

Les investissements au deuxième trimestre de 2014 ont été financés par les activités d'exploitation. Celles-ci et la trésorerie disponible au début du trimestre ont permis à New Look de rembourser 6 millions \$ sur ses facilités de crédit, y compris un remboursement prévu de 1 125 000 \$ sur le « crédit à terme pour acquisitions ». Sur une base cumulative, les remboursements des facilités de crédit représentent 4 549 000 \$.

Les incitatifs à la location sont des montants reçus des propriétaires afin d'indemniser partiellement le coût des améliorations locatives. Ils représentent 90 000 \$ au deuxième trimestre et 144 000 \$ pour la période de 26 semaines terminée le 28 juin 2014.

Le dividende versé au deuxième trimestre de 2014 et totalisant 1 912 000 \$ a été financé par des liquidités provenant des activités d'exploitation. Le montant par action était le même que l'année dernière, soit 0,15 \$. Le montant total a augmenté par rapport à l'an dernier en raison de l'émission de 2,2 millions d'actions en décembre dernier dans le cadre du financement de l'acquisition de Vogue.

Au cours des années précédentes, New Look a fait certains prêts à des sociétés détenues par des cadres supérieurs pour l'achat d'actions de New Look. Un montant de 120 000 \$ a été remboursé sur ces prêts au deuxième trimestre.

La rubrique *Frais financiers* commente les montants payés en intérêts et autres frais financiers.

## Facilités de crédit

Les principaux éléments des nouvelles facilités de crédit conclues avec un consortium bancaire en 2013 sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable de 10 millions \$ pour financer les activités quotidiennes.
- Une facilité de « crédit à terme pour acquisition » d'un montant de 45 millions \$ pour refinancer la dette existante et financer l'acquisition des actifs de Vogue Optical inc. Le remboursement annuel requis représente 4 500 000 \$ pour 2014 à 2016 et 5 400 000 \$ pour 2017.
- Ces nouvelles facilités de crédit ont été mises en place le 29 novembre 2013. La facilité de crédit à terme pour acquisitions inclut des clauses restrictives et des termes de remboursement décrits à la note 15 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 28 décembre 2013.
- Les soldes de dette seront remboursables en totalité en décembre 2017.

Dans le cadre du projet d'acquisition des actifs liés à l'entreprise Greiche & Scaff, dont on prévoit la réalisation le ou vers le 1<sup>er</sup> octobre 2014, New Look a augmenté ses facilités de crédit de premier rang de 13 millions \$ et a convenu, dans le cadre d'un placement privé, de l'émission éventuelle d'actions ordinaires de catégorie A pour une somme approximative de 10 millions \$.

## Facilités de crédit utilisées et disponibles

Au 28 juin 2014, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
<b>Facilité renouvelable</b>	
Crédit accordé	10 000
Montants utilisés au 28 juin 2014	225
Solde disponible au 28 juin 2014	9 775
<b>Facilité à terme pour acquisitions</b>	
Crédit accordé	45 000
Montants utilisés au 28 juin 2014	45 000
Solde disponible au 28 juin 2014	Néant

Au 28 juin 2014, la société avait également 1 269 000 \$ en trésorerie et elle respectait toutes les conditions concernant les facilités de crédit.

## Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité de New Look de satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés par les facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes utilisées par la direction, telles que révisées, ainsi que les performances en résultant :

		28 juin 2014	28 déc 2013
	Balises		
Dette nette / BAIIA <sup>(a)</sup>	Maximum de 3,25 <sup>(b)</sup>	2,32	2,64
Dette nette ajustée <sup>(c)</sup> / BAIIAL <sup>(d)(h)</sup>	Maximum de 5,00 <sup>(e)</sup>	3,78	4,34
Ratio de couverture des charges fixes <sup>(f)(h)</sup>	Minimum de 1,10 <sup>(g)</sup>	1,41	1,28

a) Le calcul du BAIIA ajusté, illustré à la rubrique *BAIIA ajusté*, couvre une période de quatre trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.

b) La balise pour le ratio maximal de la dette nette sur le BAIIA diminuera à 3,00 au quatrième trimestre de 2014 et à 2,50 au quatrième trimestre de 2015.

c) La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus les frais de loyer des quatre derniers trimestres multipliés par huit. L'information pro forma est incluse lorsque cela est nécessaire.

d) Le BAIIAL, défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer, couvre une période de quatre trimestres.

e) La balise pour le ratio maximal de la dette nette ajusté sur le BAIIAL diminuera à 4,50 au quatrième trimestre de 2014 et à 4,00 au quatrième trimestre de 2015.



Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

- f) Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le rapport entre (i) le BAIIA moins les dépenses en immobilisations de maintenance, les impôts exigibles, et les dividendes versés en espèces, et (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés sur la dette et des intérêts payés durant la période.
- g) La balise pour le ratio minimal de couverture des frais fixes augmentera à 1,15 au quatrième trimestre de 2015.
- h) Le ratio de dette nette ajustée / BAIIAL et le ratio de couverture des frais fixes représentent de nouvelles balises introduites en 2013.

Les liquidités provenant de l'exploitation et les facilités de crédit sont jugées suffisantes pour satisfaire les besoins d'exploitation et couvrir les dépenses en immobilisations de maintenance, les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, le remboursement de la dette à long terme, de même que les dividendes déclarés.

## DIVIDENDES

Un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A a été versé dans chacun des deux premiers trimestres de 2014 et 2013. Le 5 août 2014, New Look a aussi déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 30 septembre 2014 aux actionnaires inscrits au 23 septembre 2014. Un dividende de 0,14 \$ a été désigné comme « dividende déterminé », c'est-à-dire un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividendes plus élevé. La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende soit déclaré à l'avenir, New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

## Régime de réinvestissement de dividendes

En mars 2014, New Look a implanté un régime de réinvestissement de dividendes permettant aux actionnaires de réinvestir, s'ils le choisissent, leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de New Look sans paiement de commissions ni frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Ce choix était disponible pour la première fois à l'égard du dividende payable le 30 juin 2014. À cette date, un montant de 320 000 \$ a été réinvesti dans 15 539 actions ordinaires de catégorie A (20,85 \$ par action). Plus de détails sont fournis à la note 11.2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés du deuxième trimestre de 2014. Le texte complet du régime est aussi disponible sur les sites Web [www.newlook.ca](http://www.newlook.ca) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 31 juillet 2014, New Look avait 12 706 550 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce sont les seules actions comportant un droit de vote à l'assemblée des actionnaires et donnant droit à un dividende.

Au premier trimestre de 2014, New Look a émis 53 000 actions dans le cadre de l'exercice d'options.

Au 28 juin 2014, il y avait 797 167 options en cours pour l'achat du même nombre d'actions de New Look à un prix d'exercice moyen de 10,92 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont un terme de cinq ans après leur date d'attribution. Au 28 juin 2014, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 144 220.

## GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Les objectifs et méthodes relatifs à la gestion des risques des instruments financiers sont décrits à la note 25 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 28 décembre 2013. D'autres facteurs de risque liés à l'exploitation, l'acquisition de Sonomax et les actions de New Look sont décrits dans la *Notice annuelle* datée du 19 mars 2014 disponible sur SEDAR à [sedar.com](http://sedar.com) ainsi que sur le site Internet de New Look. La direction croit que la situation économique et celle de l'industrie n'ont pas changé de manière significative depuis cette date.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») (tel que défini dans le Règlement 52-109) relative à New Look pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a évalué qu'au trimestre commencé le 30 mars 2014 et terminé le 28 juin 2014, il n'y a pas eu de modification ayant eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence sur les CIIF de la société.

L'évaluation par la direction de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF faite dans le rapport de gestion pour 2013 a exclu les contrôles, politiques et procédures de Vogue Optical Group inc., la nouvelle filiale qui a fait l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical inc. le 2 décembre 2013. La conception et l'évaluation de l'efficacité des contrôles pour la communication de l'information financière et le CIIF sont prévues être réalisées en 2014.

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

L'information financière sommaire concernant Vogue Optical Group inc. consolidée dans les états financiers de la société pour le trimestre et la période de 26 semaines terminés le 28 juin 2014 se résume comme suit :

	28 juin 2014	
	13 semaines	26 semaines
	\$	\$
Chiffre d'affaires	11 484	21 680
Bénéfice avant amortissement et frais financiers	3 216	5 515

  

	Au 28 juin 2014
	\$
Actifs à court terme	2 529
Actifs à long terme	75 256
Passifs à court terme	4 985
Passifs à long terme	1 563

## PERSPECTIVES

La direction croit que New Look est en bonne position pour jouer un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'optique au Canada. Notre plan de développement actuel comprend les objectifs suivants :

- Protéger et continuer de tirer parti des trois bannières principales, New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff (l'entreprise en voie d'acquisition) qui ont une solide réputation dans leurs marchés respectifs;
- Optimiser la performance financière et les flux de trésorerie consolidés de New Look en captant les synergies des trois groupes d'exploitation;
- Continuer l'exploration d'autres acquisitions au Québec, dans les Provinces Maritimes et partout au Canada;
- Continuer l'expansion de nos réseaux New Look et Vogue dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Renforcer notre position dans le marché par l'expansion et la modernisation continue de nos laboratoires pour les conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes et du personnel bien formé;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans un nouveau système point-de-vente;
- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits et actifs liés à la distribution de produits et services de protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. Présentement, la société a deux magasins impliqués dans ce domaine et New Look a l'intention de pousser plus loin ces projets en 2014 et dans les années à venir à travers tout le réseau.

Dans l'ensemble, les dépenses en immobilisations prévues pour 2014 excèdent 20 millions \$, comprenant l'acquisition de Greiche & Scaff, l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants, l'acquisition de nouveaux magasins, l'implantation du nouveau système point-de-vente dans les magasins et l'ajout continu d'équipement optique dans les magasins.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

5 août 2014



États financiers consolidés  
intermédiaires résumés

2014



Deuxième trimestre terminé le 28 juin 2014

**NEWLOOK**  
lunetterie eyewear

# États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>35 122</b>	<b>23 967</b>	<b>66 932</b>	<b>44 265</b>
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	7 158	5 216	14 105	9 620
Rémunération du personnel (note 4.1)	11 123	7 094	22 350	13 512
Autres frais d'exploitation (note 4.2)	9 266	6 647	17 998	13 094
<b>Bénéfice avant amortissement et frais financiers</b>	<b>7 575</b>	<b>5 010</b>	<b>12 479</b>	<b>8 039</b>
Amortissement (note 4.3)	2 199	1 127	4 311	2 214
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	911	93	2 172	183
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>4 465</b>	<b>3 790</b>	<b>5 996</b>	<b>5 642</b>
Impôts (note 10)				
Exigibles	278		296	
Différés	1 075	1 069	1 559	1 606
Total des impôts	1 353	1 069	1 855	1 606
<b>Bénéfice net et résultat global</b>	<b>3 112</b>	<b>2 721</b>	<b>4 141</b>	<b>4 036</b>
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	14	12	40	19
Actionnaires de New Look	3 098	2 709	4 101	4 017
	3 112	2 721	4 141	4 036
Voir la note 4 pour plus d'information sur les résultats consolidés				
Bénéfice net par action (note 5)				
De base	0,24	0,26	0,32	0,39
Dilué	0,24	0,26	0,31	0,38

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Non audités - En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice avant impôts	4 465	3 790	5 996	5 642
Éléments hors caisse :				
Amortissement	2 199	1 127	4 311	2 214
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	(112)	(85)	(342)	(156)
Rémunération à base d'actions	143	81	289	106
Autres revenus hors caisse	(7)		(15)	
Frais financiers (note 3)	932	101	2 211	198
Remboursement d'impôts	13		11	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	7 633	5 014	12 461	8 004
Variation nette du fonds de roulement (note 6)	1 042	979	809	1 062
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>8 675</b>	<b>5 993</b>	<b>13 270</b>	<b>9 066</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Regroupement d'entreprises		(5 300)		(5 300)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 134)	(1 076)	(2 373)	(1 950)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(95)	(105)	(257)	(392)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(155)	(421)	(165)	(464)
Remboursement d'un prêt (prêt)	10	(800)	10	(800)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 374)</b>	<b>(7 702)</b>	<b>(2 785)</b>	<b>(8 906)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Variation de l'emprunt bancaire	(4 875)		(3 424)	
Variation des avances et acceptations bancaires en vertu d'un crédit renouvelable		4 000		4 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(1 125)	(50)	(1 125)	(131)
Émission d'actions à la suite de l'exercice d'options (note 12)		28	286	28
Dividendes payés (note 11)	(1 912)	(1 561)	(3 830)	(3 121)
Incitatifs à la location	90		144	
Remboursement de prêts pour l'achat d'actions (note 13)	120		120	
Intérêts payés	(849)	(82)	(1 694)	(156)
Autres frais financiers payés	2	(14)	(36)	(30)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(8 549)</b>	<b>2 321</b>	<b>(9 559)</b>	<b>590</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 248)	612	926	750
Trésorerie au début	2 517	1 672	343	1 534
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>1 269</b>	<b>2 284</b>	<b>1 269</b>	<b>2 284</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Non audités - En milliers de dollars canadiens

	28 juin 2014	28 déc. 2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	1 269	343
Débiteurs	2 232	2 914
Crédits d'impôts à recevoir	64	118
Stocks	10 605	10 315
Frais payés d'avance	663	692
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>14 833</b>	<b>14 382</b>
Prêts et avances	1 202	1 197
Immobilisations corporelles	35 031	35 527
Goodwill	47 832	47 832
Autres actifs incorporels	34 398	35 643
<b>Total des actifs</b>	<b>133 296</b>	<b>134 581</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Emprunt bancaire	225	3 649
Créditeurs, frais courus et provisions	16 498	16 020
Impôts à payer	253	
Versements sur la dette à long terme	4 894	4 708
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>21 870</b>	<b>24 377</b>
Dette à long terme (note 8)	53 298	54 609
Swap de taux d'intérêt (note 9)	262	
Incitatifs à la location, crédits d'impôts à l'investissement et loyers reportés	2 012	2 306
Passifs d'impôts différés	3 987	2 428
<b>Total des passifs</b>	<b>81 429</b>	<b>83 720</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires de catégorie A	49 439	49 012
Surplus d'apport	915	647
Bénéfices non répartis	823	521
<b>Capitaux propres des actionnaires de New Look</b>	<b>51 177</b>	<b>50 180</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	690	681
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>51 867</b>	<b>50 861</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<b>133 296</b>	<b>134 581</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres des actionnaires	Parts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012	647	730	50 389	681	51 070
Ajustement lié à la répartition révisée du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical Inc., acquis en 2013 (note 7)				(209)	(209)		(209)
Solde révisé au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012	647	521	50 180	681	50 861
Bénéfice net				4 101	4 101	40	4 141
	12 637 414	49 012	647	4 622	54 281	721	55 002
Rémunération à base d'actions			289		289		289
Actions émises à la suite de l'exercice d'options	53 000						
Payées en espèces, 5,40 \$ par action		286			286		286
Virement du surplus d'apport		21	(21)				
Dividendes (note 11)				(3 799)	(3 799)	(31)	(3 830)
Remboursement de prêts pour achat d'actions (note 13)		120			120		120
Transactions avec les actionnaires	53 000	427	268	(3 799)	(3 104)	(31)	(3 135)
<b>Solde au 28 juin 2014</b>	<b>12 690 414</b>	<b>49 439</b>	<b>915</b>	<b>823</b>	<b>51 177</b>	<b>690</b>	<b>51 867</b>

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres des actionnaires	Parts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 29 décembre 2012	10 399 032	24 908	549	867	26 324	74	26 398
Bénéfice net				4 017	4 017	19	4 036
	10 399 032	24 908	549	4 884	30 341	93	30 434
Rémunération à base d'actions			106		106		106
Actions émises à la suite de l'exercice d'options	8 588						
Payées en espèces		28			28		28
Virement du surplus d'apport		6	(6)				
Actions émises à la suite d'un regroupement d'entreprises	31 746	300			300		300
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A				(3 121)	(3 121)		(3 121)
Transactions avec les actionnaires	40 334	334	100	(3 121)	(2 687)		(2 687)
Part ne donnant pas le contrôle pour une filiale acquise						459	459
<b>Solde au 29 juin 2013</b>	<b>10 439 366</b>	<b>25 242</b>	<b>649</b>	<b>1 763</b>	<b>27 654</b>	<b>552</b>	<b>28 206</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Lunetterie New Look inc. (« New Look »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social de New Look est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de New Look (BCI) sont cotées à la Bourse de Toronto.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 Conformité aux normes comptables internationales (IFRS)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne comprennent pas toute l'information exigée par les IFRS pour des états financiers annuels et devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 5 août 2014.

Toute référence à la « société » comprend New Look, ses filiales et certaines entités sur lesquelles New Look a le droit à des rendements variables sans en détenir d'actions. La principale filiale de New Look est Vogue Optical Group inc.

### 2.2 Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées lors des derniers états financiers de l'exercice terminé le 28 décembre 2013.

### 2.3 Fin d'exercice et périodes comptables intermédiaires

La fin d'exercice de New Look est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent le dernier samedi de mars, juin et septembre. Chaque période intermédiaire en 2014 et en 2013 compte 13 semaines.

## 3. FRAIS FINANCIERS, NETS DES REVENUS D'INTÉRÊTS

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	806	89	1 597	168
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts (ajustements)	55	(2)	121	
	861	87	1 718	168
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	93		195	
Variation de la juste valeur d'un swap de taux d'intérêt	(20)		262	
Autres frais financiers (ajustement)	(2)	14	36	30
Frais financiers	932	101	2 211	198
Revenus d'intérêts	21	8	39	15
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	911	93	2 172	183

## 4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
<b>4.1 Rémunération du personnel</b>				
Salaires et charges sociales	10 980	7 013	22 061	13 406
Rémunération à base d'actions	143	81	289	106
	11 123	7 094	22 350	13 512
<b>4.2 Montants inclus dans les autres dépenses d'exploitation</b>				
Dépréciation des stocks	32	30	65	60
Frais connexes à des acquisitions d'entreprises	500	89	500	89
<b>4.3 Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts reportés pour investissement	1 500	903	2 863	1 764
Amortissement des autres actifs incorporels	699	224	1 448	450
Amortissements	2 199	1 127	4 311	2 214

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013  
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires de New Look	3 098 \$	2 709 \$	4 101 \$	4 017 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	12 690 414	10 400 858	12 665 089	10 399 950
Effet dilutif des options	354 511	99 028	361 963	99 917
Actions à émettre en paiement partiel d'une société		31 746		31 746
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	13 044 925	10 531 632	13 027 052	10 531 613
Bénéfice net par action				
De base	0,24 \$	0,26 \$	0,32 \$	0,39 \$
Dilué	0,24 \$	0,26 \$	0,31 \$	0,38 \$

## 6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les entrées (sorties) de trésorerie découlant de la variation des éléments du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	28 juin 2014	29 juin 2013	28 juin 2014	29 juin 2013
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	1 193	(264)	592	(149)
Crédits d'impôt		111		158
Stocks	452	(411)	(290)	(601)
Frais payés d'avance	47	90	29	(211)
Créditeurs, frais courus et provisions	(650)	1 453	478	1 865
Entrées de trésorerie	1 042	979	809	1 062

## 7. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Répartition révisée du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical inc. acquis en 2013

La répartition du prix d'achat d'actifs nets acquis de Vogue Optical inc. le 2 décembre 2013 et présentée aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 était et demeure sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles. Des révisions ultérieures des composantes du fonds de roulement acquis, des passifs pris en charge et des passifs d'impôts différés ont mené au changement de la répartition du prix d'achat suivant :

Valeurs comptables des actifs identifiables nets	Révisées	Initiales
	\$	\$
Actifs à court terme	2 631	2 229
Passif à court terme	(4 279)	(4 237)
Prêts et avances	178	178
Immobilisations corporelles	10 252	10 252
Actifs incorporels	28 093	28 093
Dette à long terme	(67)	
Passifs d'impôts différés	(1 401)	(1 151)
<b>Actifs nets identifiables</b>	<b>35 407</b>	<b>35 364</b>
<b>Goodwill</b>	<b>38 072</b>	<b>38 039</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>73 479</b>	<b>73 403</b>
Paieement en trésorerie	74 000	74 000
Ajustement de prix à recouvrer	(521)	(597)
Contrepartie nette	73 479	73 403

À la suite de la révision de la répartition du prix d'achat, le goodwill et les bénéfices non répartis au 28 décembre 2013 ont été révisés comme suit :

Goodwill	\$
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	47 799
Impact net de la répartition révisée du prix d'achat	33
Solde révisé au 28 décembre 2013	47 832

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Bénéfices non répartis	\$
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	730
Coût additionnel des marchandises vendues résultant de la répartition révisée du prix d'achat	294
Impôts s'y rattachant	(85)
Diminution du bénéfice net	209
Solde révisé au 28 décembre 2013	521

Le bénéfice net par action pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 a été modifié comme suit :

Bénéfice net par action	Révisé	Initial
	\$	\$
De base	0,59	0,61
Dilué	0,58	0,60

## 8. DETTE À LONG TERME

	28 juin 2014	28 déc 2013
	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,64 % (4,64 % au 28 décembre 2013) <sup>(a)(b)</sup>	43 800	45 000
Prêt à taux préférentiel provenant du crédit à terme pour acquisition, taux effectif de 5,25 % <sup>(b)</sup>	75	
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 8 % <sup>(a)</sup>	15 000	15 000
Soldes de prix d'achat ne portant pas intérêt, assujettis à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur des taux d'escompte variant de 5 % à 8 %, paiements annuels moyens variant de 145 \$ à 380 \$, échéant à diverses dates entre 2014 et 2016	611	808
Autres	96	94
Frais différés liés à l'émission de dette <sup>(a)</sup>	(1 390)	(1 585)
	58 192	59 317
Versements exigibles à court terme	4 894	4 708
	53 298	54 609

a) Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils représentent un ajout de 0,48 % par année pour ce qui est des emprunts faits à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions. Ils représentent un ajout de 1,23 % au taux nominal de 8 % sur la dette subordonnée.

b) Les versements annuels requis par la facilité de crédit à terme pour acquisitions représentent 4 500 000 \$ pour les années 2014 à 2016 et 5 400 000 \$ pour 2017. Selon des conditions touchant les flux de trésorerie, New Look pourrait devoir rembourser des sommes plus élevées. Les soldes de dettes en vertu des facilités de crédit seront remboursables en totalité le 2 décembre 2017.

## 9. SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

À la fin de 2013, New Look a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt échéant en 2017 pour convertir l'intérêt variable en intérêt fixe sur 50 % du solde d'emprunt à même le crédit à terme pour acquisitions. La variation de la juste valeur du contrat de swap est reflétée dans les frais financiers. Le contrat de swap est inscrit au bilan à la juste valeur.

## 10. IMPÔTS

En avril 2014, New Look a reçu une lettre des autorités fiscales faisant part de leur intention de contester certaines conséquences fiscales découlant de la conversion de New Look en société par actions en mars 2010. Plus spécifiquement, la lettre propose de refuser à New Look le droit d'utiliser certains attributs fiscaux, principalement des pertes d'exploitation, qui ont été reportées et utilisées dans les exercices financiers 2010 et suivants. La lettre de l'ARC est le début d'un processus administratif pouvant entraîner l'émission d'avis de nouvelle cotisation pour ces périodes. New Look aura l'opportunité de se faire entendre par les autorités fiscales pendant le processus.

Advenant l'émission d'avis de nouvelle cotisation, New Look aura le droit de s'y opposer et, si l'opposition est refusée, d'en appeler devant les tribunaux. Pour contester un avis de nouvelle cotisation, New Look devra avancer 50 % du montant des nouvelles cotisations. Il est présentement estimé que cela impliquerait des paiements, à titre d'impôts et d'intérêts, de 953 000 \$ pour 2010, 1 593 000 \$ pour 2011, 1 626 000 \$ pour 2012 et 1 364 000 \$ pour 2013. Un paiement supplémentaire de 290 000 \$ est projeté pour 2014, année où tous les attributs fiscaux contestés auront été utilisés.

New Look est confiante dans la justesse de la position prise dans ses déclarations de revenu et la défendra fermement lors du processus administratif et, au besoin, devant les tribunaux.

Si les autorités fiscales devaient gagner leur cause, New Look devra régler les soldes impayés et les intérêts additionnels courus.

## 11. DIVIDENDES

### 11.1 Dividendes déclarés et payés

New Look a déclaré et payé un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A au cours des deux premiers trimestres de 2014 et ceux de 2013. Un dividende de 22 000 \$ a aussi été payé au détenteur d'une part sans contrôle en 2014.



Pour les périodes terminées le 28 juin 2014 et le 29 juin 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

## 11.2 Régime de réinvestissement des dividendes

En mars 2014, New Look a adopté un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») débutant avec le versement du dividende de juin 2014. Le RRD permet aux actionnaires résidant au Canada de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de catégorie A de New Look sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Au choix de New Look, les actions acquises par le biais du RRD sont achetées sur le marché ou émises sur le capital-actions autorisé. Le prix d'achat pour l'actionnaire correspond à ce qui suit :

- Dans le cas d'un achat d'actions nouvellement émises, le cours pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date du versement du dividende auquel New Look pourra, à son appréciation, appliquer un escompte pouvant aller jusqu'à 5 %;
- Dans le cas d'un achat sur le marché, le prix réel moyen (compte non tenu des frais de courtage, des honoraires et des frais d'opérations) payé pendant les cinq jours ouvrables suivant la date de versement du dividende.

New Look émet actuellement de nouvelles actions avec un escompte de 5%.

La Bourse de Toronto a approuvé le RRD et a réservé 200 000 actions ordinaires de catégorie A à cet effet. Se référer à la note 14.2 pour la première émission d'actions en vertu du RRD.

## 12. RÉGIME D'OPTIONS

La variation du nombre d'options en cours a été comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Nombre d'options</b>		
En cours au 28 décembre 2013	654 167	8,47
Attribuées	196 000	17,62
Exercées	(53 000)	5,40
En cours au 28 juin 2014	797 167	10,92

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle Black-Scholes. Comme les options ont été attribuées en deux étapes au cours des deux premiers trimestres, le tableau suivant reflète les valeurs pondérées des hypothèses utilisées:

Prix d'exercice	17,62 \$
Durée prévue (années)	4
Volatilité prévue	24%
Taux d'intérêt sans risque	1,6%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2014 est estimée à 2,55 \$ par option.

Pour les options exercées en 2014, le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice était 17,14 \$.

## 13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Certains prêts faits à une entité liée à un cadre supérieur pour l'achat d'actions de New Look ont antérieurement été traités comme des attributions d'options et déduits du capital-actions. Un remboursement de 120 000 \$ fait au deuxième trimestre de 2014 a conséquemment été traité comme une augmentation du capital-actions. Le solde des prêts à recevoir déduits du capital-actions est de 251 000 \$ au 28 juin 2014.

## 14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### 14.1 Dividendes

Le 5 août 2014, la société a déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 23 septembre 2014. Le montant approximatif total prévu pour ces dividendes est de 1 900 000 \$. Les dividendes sont payables le 30 septembre 2014 et aucun passif n'a été enregistré à son égard dans les états financiers du deuxième trimestre de 2014.

### 14.2 Actions émises dans le cadre du RRD

Le 30 juin 2014, New Look a émis 15 359 actions ordinaires de catégorie A à un coût de 20,85 \$ par action, pour un total de 320 000 \$, dans le cadre du RRD décrit à la note 11.2. Cette émission sera comptabilisée au troisième trimestre de 2014.

### 14.3 Regroupement d'entreprises et financement connexe

Le 5 août 2014, New Look a conclu une entente ferme pour l'acquisition d'actifs liés à l'entreprise d'optique d'Optic Direct inc., opérant au Québec sous la bannière Greiche & Scaff. Les actifs qui seront acquis comprennent 49 magasins détenus en propre au Québec et un laboratoire intégré de fabrication de lentilles situé à Montréal. L'acquisition a pour but de renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada.

L'acquisition est prévue être complétée le ou vers le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Le prix d'achat des actifs est de 17,75 millions \$, sujet à des ajustements habituels. Les actifs comprennent des immobilisations corporelles, un fonds de roulement, des actifs incorporels et un goodwill. Ce dernier est attribué à la main d'œuvre, la présence continue d'optométristes dans les magasins, l'expertise et les synergies provenant de la combinaison de certaines activités de l'entreprise acquise avec celles de New Look. À ce jour, la répartition du prix d'achat n'a pas été complétée.

Dans le cadre de cette acquisition, New Look a augmenté ses facilités de crédit de premier rang de 13 millions \$ et convenu d'un placement privé pour l'émission éventuelle d'actions ordinaires de catégorie A pour une somme approximative de 10 millions \$.

### Conseil d'administration Lunetterie New Look inc.

**W. John Bennett**  
Président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

**Antoine Amiel**  
Vice-président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

**Richard Cherney**  
Secrétaire  
Lunetterie New Look inc.  
Associé directeur  
Davies Ward Phillips & Vineberg

**M. William Cleman**  
Consultant entreprise de gestion  
Cleman Consulting Inc.

**Paul S. Echenberg**  
Président et chef de la direction  
Schroders and Associates Canada Inc.

**William R. Ferguson**  
Président  
Eric T. Webster Foundation

**Martial Gagné**  
Président  
Lunetterie New Look inc.

**C. Emmett Pearson**  
Administrateur  
Lunetterie New Look inc.

### Haute direction Lunetterie New Look inc.

**Martial Gagné**  
Président  
Lunetterie New Look inc.

**Antoine Amiel**  
Vice-Président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

**Jean-Luc Deschamps**  
Premier vice-président et  
chef de la direction financière  
Lunetterie New Look inc.

**Claire Boulanger**  
Vice-présidente  
Immobilier et Développement  
Lunetterie New Look inc.

**Marie-Josée Mercier**  
Vice-présidente  
Ventes et Opérations  
Lunetterie New Look inc.

**Mario Pageau**  
Vice-président  
Produits et services optiques  
Lunetterie New Look inc.

**France Reimnitz**  
Vice-présidente  
Marketing et Mise en marché  
Lunetterie New Look inc.

**Caroline Rouleau**  
Vice-présidente  
Services professionnels et Ressources humaines  
Lunetterie New Look inc.

### Haute direction Vogue Optical Group inc.

**John MacLeod**  
Président  
Vogue Optical Group Inc.

**Juanita Leary**  
Vice-présidente  
Opérations  
Vogue Optical Group Inc.

**Matthew Rust**  
Chef de la direction financière  
Vogue Optical Group Inc.

### Coordonnées

**Siège social**  
1, Place Ville-Marie, bureau 3438  
Montréal, (Québec), H3B 3N6  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Site Internet : [www.newlook.ca](http://www.newlook.ca)

**Renseignements**  
Lise Melanson  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Courriel : [l.melanson@benvest.com](mailto:l.melanson@benvest.com)

**NEWLOOK**  
lunetterie • eyewear

**Vogue  
Optical**  
POLITIQUE  
DE 2<sup>e</sup> PAIRE  
GRATUITE

# RAPPORT TRIMESTRIEL 2014

Deuxième trimestre terminé  
le 28 juin 2014

Au 31 juillet 2014, New Look avait 12 706 550 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 141 succursales principalement sous les bannières New Look et Vogue Optical ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.